

Réf: Dossier 230415

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE INSTITUT DE FORMATION
GRAIN DE SENEVE ANYAMA »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN / ANYAMA EBIMPE
EN FACE DU NOUVEAU MARCHÉ, LOT 954, ILOT 162, Lot
954, Ilot 162

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 07 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE INSTITUT DE
FORMATION GRAIN DE SENEVE ANYAMA »

Objet : ENSEIGNEMENT. Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN / ANYAMA EBIMPE
EN FACE DU NOUVEAU MARCHÉ, LOT 954, ILOT 162, Lot
954, Ilot 162

Dirigeant(s) M ADJE AGBE ANTOINE BENOIT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03989 du 11/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50787/GTCA/RC/2023 du 11/07/2023

